



2020-98

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 18

L'an deux mil vingt, le 23 novembre à dix-huit heures quarante cinq

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 17 novembre 2020

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,
Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS, Roland SEUX,
Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON, Valérie GAGNE
Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD, Sébastien GAGNE
Anne-Marie TORE, Bernadette PELISSIER

Excusés :

Michel BEGON qui a donné procuration à Franck PAILLON

Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Serge ABOULIN

Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES

Absent : Gilles AUDRAS

OBJET : BUDGET CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES – REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL

Monsieur le Maire rappelle que la mise en place des centrales photovoltaïques a généré l'intervention du personnel administratif (élaboration et suivi du budget, mandatement, facturation...) et du personnel du service technique (maintenance de premier niveau, suivi de la production, nettoyage des locaux...).

Monsieur le Maire présente ensuite au Conseil Municipal l'état chiffré, ci-joint, de ces différentes prestations, et propose leur remboursement par le budget « centrales photovoltaïques » au profit du budget communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le montant de **3 323 €** pour le coût des travaux administratifs ;
- APPROUVE le montant de **3 259 €** pour le coût des travaux effectués par le service technique ;
- MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer le versement de ces sommes au profit du budget communal.

Le Maire
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 23/11/2020

Pour extrait certifié conforme



MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL POUR CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES
ANNEE 2020

SECRETARIAT (budget, TVA, suivi factures) : 3 323 €

Directrice Générale des Services : ALEXANDER Agnès – taux horaire : 32.32 €

40 semaines x 3 heures x 32.32 € = **3 038 €**

Adjoint administratif principal 1^{ère} classe : SUCHAIL Marie-Pierre – taux horaire : 19.02 €

5 semaines x 3 heures x 19.02 € = **285 €**

MAINTENANCE - ENTRETIEN – NETTOYAGE LOCAUX TECHNIQUES : 3 259 €

Adjoint technique principal 1^{ère} classe : HOSTIN Gilbert – taux horaire : 22 €

47 semaines x 2 heures x 22 € = **2 068 €**

Agent de maîtrise : MALFREYT Jean-Adrien – taux horaire : 20.62 €

27 semaines x 2 heures x 20.62 € = **1 114 €**

Rénovation toiture : 35 h x 22 € = **770 €**

Le Maire,
Franck PAILLON

